



N° 17
Décembre
2015

Le mot du Maire

L'année va s'achever. C'est le moment de faire le bilan des réalisations communales. Malgré un « budget contraint » en raison notamment de la baisse de dotation de l'État, il a été possible de donner une suite favorable à la quasi totalité des investissements programmés dans le cadre du Budget Primitif 2015.

Ces investissements sont rappelés dans le présent « ECHO de COURLANS »

Pour compenser la baisse de dotation, et tenir compte du surcoût induit par la modification des rythmes scolaires et la mise en place des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) le Conseil Municipal a décidé de procéder à une réduction des dépenses de fonctionnement dans les conditions rappelées ci-après



Rappel du Budget primitif 2015

Le Budget primitif voté le 26 Mars dernier a été établi en tenant compte de la baisse des dotations de l'État (estimée à plus de 6 000€), du surcoût induit par la modification des rythmes scolaires (5 400€) et de la mise en place des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) (6 500€) Pour ce faire le Conseil Municipal a décidé de baisser de 10 % de nombreux postes de la section fonctionnement . Malgré tout, pour équilibrer le budget, il a fallu également prévoir l'augmentation de 1 % du taux des 3 taxes sans toucher au taux d'abattement de la taxe d'habitation. Les 3 taux sont désormais de

Taxe d'habitation : 11,03 % (ancien taux 10,92%)

Taxe sur le foncier bâti : 17,49 % (ancien taux 17,32%)

Taxe sur le foncier non bâti : 31,04 % (ancien taux 30,73%)

Cette modification rapportera à la commune 2 200€ et aura un impact minime pour les foyers. Pour établir le budget, la diminution de 10 % sur les postes électricité, chauffage, rémunération des prestataires pour les T.A.P., fournitures scolaires, indemnités des élus,.....contribuera à une diminution des dépenses de 12 000€

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de :

513 056,69€ pour le fonctionnement

206 921,69€ pour l'investissement

Rappel des investissements programmés

- acquisition de terrain pour l'extension du cimetière laquelle devient urgente compte tenu du manque de places à court terme (**en cours**)
- la déconstruction de la fromagerie (**terminée**)
- la première phase du city stade (**terminée**) (description ci-après)
- travaux dans la cour et sur la terrasse de l'école, et à la garderie (**terminés**)
- travaux de voirie impasse de l'Église (**terminés**)
- la dernière phase du programme de rénovation de l'éclairage public (**reportée**)
- l'aménagement des entrées de village (**reporté**)
- réfection de la chaussée de la rue En Couche Buisson » dans le cadre du programme d'entretien des voies d'intérêt communautaire (**terminée**)



Le projet consiste en l'implantation d'un espace non couvert afin de créer du lien social entre les habitants de la commune et les diverses générations (jeunes, adolescents, adultes et seniors). Cet espace sera implanté à proximité du relais vélo aux abords de la voie verte et des terrains de pétanque.

C'est un plateau multisports de 25m X 12m sur une plate forme de 684 m² qui permettra de réaliser les activités suivantes : football, basket-ball, handball, volley-ball, tennis, badminton, athlétisme, etc....

Ce site sera mis à la disposition des habitants de COURLANS et de l'école.

Le coût total prévisionnel de ce city stade est de 85 150€ HT. Il bénéficie d'une subvention du Conseil Départemental de 11 330€, de l'aide parlementaire à hauteur de 2 500€ et d'une subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de 34 060€. Le financement à la charge de la commune serait alors de 37 260€ répartis sur deux exercices budgétaires . En 2015 seuls les travaux de préparation et de réalisation de la plate-forme sont budgétisés en dépenses à hauteur de 46 200€ et en recettes à hauteur de 36 230 €. Ils viennent d'être terminés

La livraison du city stade devrait intervenir au printemps 2016